



BTS MARITIME MAINTENANCE DES SYSTEMES ELECTRO-NAVALS

Formation scolaire niveau 5 (2 ans)
(3 ans avec une classe de mise à niveau)

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux : culture maritime et expression française, culture maritime et expression en langue anglaise, mathématiques et informatique ;

Enseignements professionnels : maintenance des systèmes électrotechniques navals, maintenance des systèmes de contrôle-commande et de régulation, maintenance des systèmes informatiques navals.

MÉTIERS

A bord d'un navire de pêche ou de commerce* :

- technicien chargé de la surveillance et de la maintenance des installations électroniques, informatiques, de contrôle et de commande ;
- officier spécialisé, expert conseil auprès du commandant ;
- évolution vers des fonctions supérieures par la formation professionnelle à la machine.

A terre :

- technicien expert, agent de maîtrise ou cadre dans des entreprises du secteur maritime et para-maritime (chantier de réparation navale, service technique de l'armement, ...) ;
- technicien dans les énergies marines renouvelables.

*sous réserve d'aptitude physique à la navigation et d'être titulaire des brevets et certificats maritimes requis pour naviguer.

POURSUITE D'ÉTUDES

Sur dossier : cursus de formation d'officier chef de quart machine / chef mécanicien 8000 kW à l'École nationale supérieure maritime (ENSM) ;

Sur dossier : classes préparatoires ATS (adaptation technicien supérieur) ingénierie industrielle pour préparer les concours des écoles d'ingénieur.

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

8 semaines sur une période de 2 ans (4 semaines supplémentaires pour les étudiants qui suivent la classe de mise à niveau).

Lieux de formation : <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr>
<https://formations.mer.gouv.fr>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous serez capable :

- d'organiser un chantier de travaux électriques ;
- de réaliser toutes opérations de démontage manuel de pièces ou parties d'appareillages ou de machines électriques : interventions hors-tension sur des appareils et machines électriques, consignés, alimentés sous une tension inférieure ou supérieure à 1000 volts ;
- de réaliser des opérations de consignation et de déconsignation des appareils et machines électriques alimentés sous une tension inférieure ou supérieure à 1000 volts ;
- de réaliser des mesures et des réglages sous tension sur des appareils et machines électriques alimentés sous une tension inférieure à 1000 volts.



LIEUX DE FORMATION :

LPM Anita Conti de Fécamp ;
LPM Florence Arthaud de Saint-Malo ;
LPM Pierre Loti de Paimpol (MAN).

LPM : Lycée professionnel maritime
Tous les LPM sont dotés d'un internat.

RECRUTEMENT

Sur dossier pour :

- les titulaires d'un BAC PRO EMM ;
- les titulaires d'un BAC général, technologique ou professionnel autre que le BAC PRO EMM après une classe de mise à niveau (MAN) d'un an qui est partie intégrante du BTSM ;

Aptitude physique à la navigation.